

**ECT INDUSTRIES**  
**Société anonyme au capital de 1.843.873,80 euros**  
**Siège social : ZI des Richardets, 11, boulevard Champy**  
**93160 Noisy-Le-Grand**  
**394 020 903 RCS BOBIGNY**

---

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**A**

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES**

**DU 25 JUIN 2009**

---

Messieurs, Mesdames,

Vous avez été réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions légales et aux Statuts de notre Société, à l'effet de :

- vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2008 et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice ;
  
- d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2008;

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur, et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports établis par le Commissaire aux comptes de la société conformément aux dispositions légales en vigueur.

## **1. RAPPORT D'ACTIVITE**

### **1.1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**

#### **1.1.1 Acquisition de la société BAYO**

La société a acquis 100% du capital de la société Bayo en date du 1<sup>er</sup> avril 2008 pour un prix d'acquisition de 150 K€ versé en numéraire.

La société basée à Appoigny (89) Aérodrome d'Auxerre-Branches, a pour activités : le développement de logiciels de cartographie et de géolocalisation, la distribution de produits d'aviation et la réalisation de prestations de réparation des avions via la boutique et l'atelier situés sur l'aérodrome.

En conséquence, les données et tableaux qui vous sont présentés par la suite comparent les données de la société ECT Industries pour les années antérieures avec les données consolidées pour l'exercice 2008.

#### **1.1.2 Modification du capital social au cours de l'exercice**

Usant de la délégation de compétence qui lui a été conférée par l'Assemblée, votre Conseil, réuni le 4 juillet 2008, a décidé, sous la condition suspensive de la réalisation définitive de l'augmentation de capital, de modifier comme suit l'article 6 – Capital social – des statuts de la société :

« ARTICLE 6 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de UN MILLION HUIT CENT QUARANTE TROIS MILLE HUIT CENT SOIXANTE TREIZE EUROS ET QUATRE VINGT CENTIMES (1.843.873,80 euros).

Il est divisé en 1.189.596 actions, toutes de même catégorie et entièrement libérées, d'une valeur nominale de 1,55 euros chacune. »

#### **1.1.3 Résultats**

Le Groupe ECT/BAYO a réalisé sur l'exercice 2008 un chiffre d'affaires consolidé de 19.951 K€, soit une augmentation de 28,8% par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat net du groupe après impôts et participation s'élève à 1.208 K€, soit une augmentation de 23,1% par rapport à l'exercice 2007<sup>1</sup>.

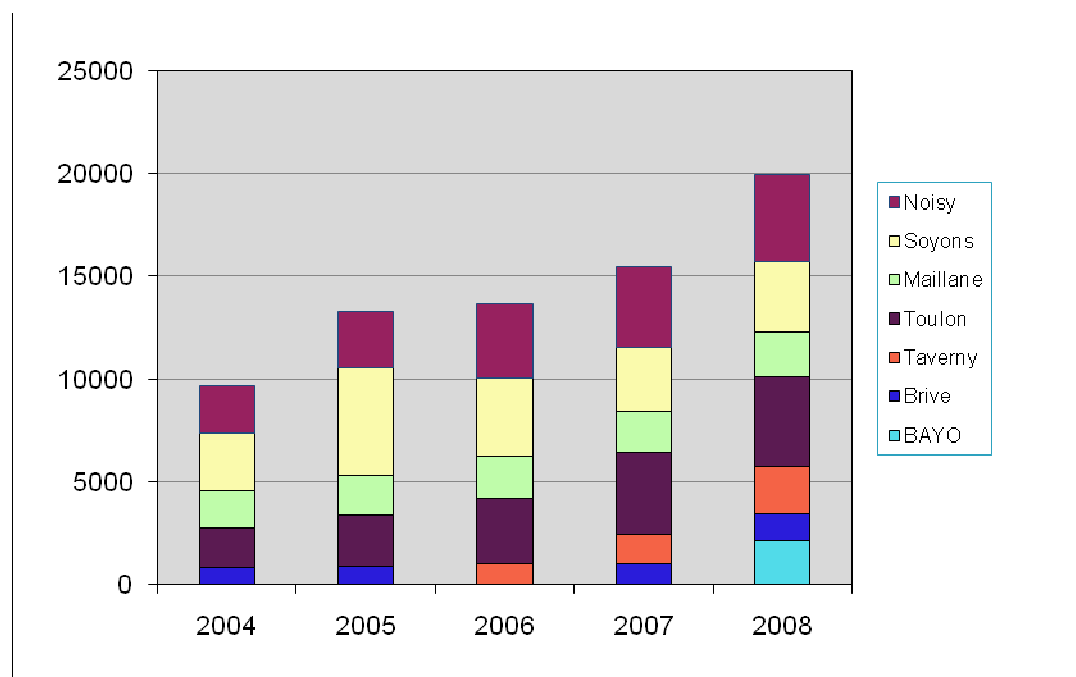
---

<sup>1</sup> Les comptes annuels 2007 d'ECT Industries ont fait l'objet de retraitements de consolidation non audité

## 1.2 ANALYSE DE L'ACTIVITE DU GROUPE

La répartition et l'évolution de l'activité par établissement sont les suivantes<sup>2</sup> (données consolidées uniquement pour 2008):

Établissement	2004	2005	2006	2007	2008
			après TUP		
Noisy	2 291	2 773	3 622	3 970	<b>4 267</b>
Soyons	2 845	5 196	3 788	3 122	<b>3 404</b>
Maillane	1 773	1 929	2 058	1 994	<b>2 217</b>
Toulon	1 954	2 502	3 186	3 973	<b>4 343</b>
Taverny			999	1 424	<b>2 308</b>
Brive	806	880		1 003	<b>1 317</b>
BAYO					<b>2 119</b>
Hors établissement	188	179	194		<b>96</b>
Elimination interco	-337	-421			<b>-120</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>9 520</b>	<b>13 038</b>	<b>13 847</b>	<b>15 485</b>	<b>19 951</b>



Ces tableaux montrent :

- La montée en puissance de l'établissement de Taverny (CA 2 308 K€) ;
- La confirmation de la progression de l'ensemble des activités de services (Brive, Maillane, Noisy) ;

<sup>2</sup> Données de gestion non tirées des États Financiers vérifiés

- La poursuite de la croissance de l'établissement de Toulon (équipements) ;
- Des ventes d'un volume relativement faible sur le site de Soyons qui a maintenu une activité de développement soutenue.

Si l'on décompose cette activité par domaines ou produits, la répartition est la suivante<sup>3</sup> :

Domaine	Produit	2005 (b)	2006 (a) (après TUP)	2007 (a)	2008 (a)	2008 (b)
Systèmes	dont DMS <sup>(1)</sup>	2 464	359	432	436	436
	dont JVN <sup>(2)</sup>	2 576	3 370	2 655	2 576	2 576
	dont Géolocalisation <sup>(3)</sup>					764
	<b>Total Systèmes</b>	<b>5 040</b>	<b>3 729</b>	<b>3 087</b>	<b>3 012</b>	<b>3 776</b>
	variation	60%	-26%	-17%	-2%	22%
	part	39%	27%	20%	17%	19%
<b>Equipements</b>		<b>3 279</b>	<b>3 465</b>	<b>5 589</b>	<b>6 730</b>	<b>6 730</b>
	variation	50%	6%	50%	20%	20%
	part	25%	25%	36%	38%	34%
<b>Services<sup>4</sup></b>		<b>4 719</b>	<b>6 653</b>	<b>6 810</b>	<b>8 174</b>	<b>9 445</b>
	variation	9%	41%	9%	20%	39%
	part	36%	48%	44%	46%	47%
<b>Total</b>		<b>12 028</b>	<b>13 847</b>	<b>15 485</b>	<b>17 916</b>	<b>19 951</b>

(a) : Comptes sociaux ECT Industries uniquement

(b) : Comptes consolidés

<sup>(1)</sup> DMS : Système d'enregistrement de paramètres pour hélicoptères

<sup>(2)</sup> JVN : Système d'adaptation des aéronefs pour l'utilisation de jumelles de vision de nuit

<sup>(3)</sup> Géolocalisation: cartographie IGN et systèmes de positionnement

L'activité équipements (Toulon, Noisy) a progressé de 20% tant dans l'aéronautique (EUROCOPTER, EADS) que dans les moyens sols (Grues mobiles, signalisation SNCF).

L'activité services du groupe a progressé de 39% (20% à périmètre constant).

Les activités systèmes d'ECT ont peu évolué par rapport à l'exercice précédent. L'acquisition de BAYO laisse néanmoins entrevoir des perspectives de croissance de l'activité systèmes, comme en témoigne la progression de cette activité de 22% pour l'ensemble consolidé ECT/BAYO.

La part de l'export direct dans les ventes du Groupe en 2008 est de 30,1%.

<sup>3</sup> Données de gestion non tirées des États Financiers vérifiés

<sup>4</sup> L'activité « services » intègre les activités de maintenance des équipements, le négoce de pièces détachées ainsi que le reverse engineering (traitement de l'obsolescence)

Les principaux clients d'ECT sont présentés ci-dessous<sup>5</sup> :

#### Chiffre d'affaires par client

Client	2006	2007	2008	Part 2008
EUROCOPTER	2 532	3 156	3 762	19%
CASA	2 367	1 556	1 650	8%
ARMEE DE L'AIR	497	931	1 565	8%
SNCF	260	633	1 523	8%
MOD MAROC	1 255	786	1 036	5%
Armée de Terre F	2 400	1 944	967	5%
THALES	884	939	936	5%
EADS	1	260	513	3%
TEREX PPM	305	402	414	2%
DGA	72	136	277	1%
AIR FRANCE	261	255	268	1%
EUROPAVIA	0	139	250	1%
NAMSA	0	7	233	1%
SECAN SYSTEME	62	158	192	1%
EUROTRADIA	82	18	174	1%
SOFEMA Groupe	20	130	168	1%
MTU	130	93	151	1%
DURISOTTI	0	356	143	1%
ALSTOM	0	0	140	1%
EASA ALLEMAGNE	0	0	135	1%
SOGERMA	15	27	133	1%
CEV ISTRES	0	0	131	1%
SNECMA	175	213	124	1%
Autres	2 527	3 348	5 067	24%
Total	13 847	15 485	19 951	100%

Le groupe **EADS** au travers d'EUROCOPTER et de CASA reste le client majeur. Il concerne tous les sites et toutes les branches d'activité : vision nocturne, équipements, maintenance.

### 1.3 RESULTATS DE L'ACTIVITE

Le résultat net après impôts de la société au titre de l'exercice se traduit par un bénéfice de 1 266 247 € contre 934 280 € pour l'exercice précédent.

<sup>5</sup> Données de gestion non tirées des États Financiers vérifiés

## **1.4 DEVELOPPEMENTS**

Au total, 29 ingénieurs salariés participent aux études conduites au sein d'ECT. Ces ingénieurs sont répartis dans cinq bureaux d'études (Emerainville, Noisy, Soyons, Toulon et BAYO) et l'ensemble du personnel concerné représente 49 personnes soit 33% de l'effectif global. De plus certaines études nécessitent le concours de prestataires de services extérieurs. En moyenne 2 ingénieurs supplémentaires sont ainsi mis à contribution.

La valeur brute consolidée au 31 décembre 2008 des études immobilisées est de 1.661 K€, la valeur nette est de 950 K€.

Les principaux développements conduits sur l'exercice ont concerné les sites d'Emerainville, Soyons, Toulon ainsi que la filiale BAYO.

### 1.4.1 Jumelles de vison nocturne

La solution ECT Industries a été sélectionnée par l'armée française pour renouveler les jumelles de la Marine Nationale et de l'Armée de l'air (marché DGA en cours de réalisation).

### 1.4.2 Enregistreur de paramètres

Une nouvelle version de l'enregistreur de paramètres BRITE SAVER a été développée au cours de l'exercice. Sa fiabilisation est en cours.

La société poursuit par ailleurs le développement de l'analyse vibratoire.

### 1.4.3 Feux de signalisation à LED

Un nouveau type de feux de signalisation SNCF à LED a été mis au point sur le site d'Emerainville.

ECT développe actuellement cette activité avec d'autres partenaires dont ALSTOM.

### 1.4.4 Système de télécommande longue distance pour caméra

Le Site d'Emerainville a lancé le développement d'un système de télécommande longue distance pour caméra.

Les applications concernent essentiellement la surveillance des zones dangereuses.

### 1.4.5 Transmission de données par satellites

Le système est actuellement installé en test sur hélicoptère.

#### 1.4.6 Calculateurs embarqués

En réponse à des besoins exprimés par de grands donneurs d'ordres (THALES, EADS), la société a réalisé plusieurs types de calculateurs embarqués lui permettant ainsi d'améliorer son offre technologique.

#### 1.4.7 Pôles de compétitivité

ECT Industries participe à trois projets labellisés par les pôles de compétitivité PACA et Paris :

- Projet **CISACS** mené par SAGEM et concernant la réalisation d'un système innovant de commandes électriques ;
- Projet **BMCI** conduit par DCNS visant à équiper les navires d'un enregistreur /analyseur de paramètres
- Projet **APACHE** sous la coupe d'HELION filiale d'AREVA ayant pour objet l'intégration d'une pile à hydrogène à bord d'un avion comme source d'énergie principale.

Chaque projet est doté d'une subvention d'environ 300 K€ et durera 3 ans.

#### 1.4.8 BAYO

Plusieurs actions ont été conduites au cours de l'exercice pour développer l'activité d'intégration d'équipements aéronautiques (radars, pilotes automatiques...) à bord des aéronefs, dont le potentiel est fort dans le domaine de l'aviation d'affaires et le moyen de gamme.

La proximité sur l'aérodrome de la société BAS qui intervient en maintenance mécanique est un atout supplémentaire pour ce développement en apportant une complémentarité de services pour les avions entretenus.

Concernant l'activité de géolocalisation de BAYO, des développements ont commencé à être conduits au cours de l'exercice 2008 dans le domaine de la géolocalisation mobile et déportée, qui s'adresse essentiellement à des professionnels et présente plusieurs axes de développement en profitant des opportunités qu'offrent les nouveaux moyens de télécommunication.

### **1.5 AMELIORATION DES MOYENS D'ETUDE ET DE PRODUCTION**

La société a souscrit deux emprunts bancaires de 500 K€ dans le cadre du financement du bâtiment d'Emerainville (prêt à long terme sur 10 ans) et du développement de nouveaux produits (prêt à moyen terme sur 5 ans).

### **1.6 EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES**

L'exercice 2009 a débuté avec un carnet de commande pour ECT de 14.265 K€, supérieur de plus de 54% à celui du 1<sup>er</sup> janvier de l'année précédente.

Le carnet de commande ECT/BAYO atteint 14.332 K€ au 1<sup>er</sup> janvier 2009, supérieur de plus de 55% à celui du 1<sup>er</sup> janvier de l'année précédente.

Hors croissance externe, les prévisions et estimations annoncées lors de l'introduction en bourse en 2006 restent d'actualité, soit une augmentation du chiffre d'affaires du Groupe pour le prochain exercice de près de 10%.



## **2. DONNEES FINANCIERES CONSOLIDEES**

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes que nous soumettons à votre approbation.

### **2.1 Référentiel comptable:**

Les comptes consolidés sont établis selon les principes comptables et les règles d'évaluation fixés par la loi et le code de commerce, en conformité avec le Règlement CRC n°99-02 du 29 avril 1999 relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales.

L'ensemble des méthodes préférentielles, lorsqu'elles sont applicables, est utilisé par le groupe. La préparation des états financiers requiert de la part de la direction, certaines estimations et hypothèses qui affectent les montants figurant dans les états financiers et les notes annexes. Les réalisations peuvent s'avérer différentes de ces estimations par la suite.

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros, sauf mention contraire.

### **2.2 Modifications intervenues dans la présentation des comptes annuels et dans les méthodes d'évaluation retenues:**

#### **Comparabilité des comptes:**

Compte tenu de la prise de participation de la société Bayo, la société ECT Industries a établi des comptes consolidés au 31 décembre 2008. Dans la mesure où il s'agit d'une première consolidation et où la présentation, à titre d'informations comparatives, des comptes individuels de la société ECT Industries n'apporterait pas une information pertinente, il a été décidé de ne pas présenter de comptes comparatifs.

De plus, un changement d'activité de la société Bayo, intervenu en 2008, rend dénué de pertinence le contenu des informations pro-forma dont le Règlement CRC 99-02 prévoit, à titre préférentiel, la présentation aux fins d'assurer la comparabilité de l'information financière.

#### **Engagements en matière d'indemnités de fin de carrière:**

Un changement de méthode comptable a été effectué sur l'exercice concernant les engagements en matière d'indemnités de fin de carrière. Cet engagement est comptabilisé pour la première fois dans les comptes d'ECT Industries du 31 décembre 2008.

La provision relative aux engagements du Groupe au 31 décembre 2007 a été comptabilisée par prélèvement sur le report à nouveau pour 179 K€.

#### **Provision pour dépréciation des stocks:**

Un changement d'estimation a été effectué sur l'exercice concernant le calcul des provisions pour dépréciation pour ECT Industries SA conduisant à une accélération de la dépréciation des stocks.

### **2.3 Bilan:**

Le total net de l'actif est de 19.949 KEURO.

## **2.4 Compte de résultat:**

Au 31 décembre 2008,

- Le chiffre d'affaires net s'élève à 19.951 KEURO.
- Le total des produits d'exploitation était de 21.135 KEURO.
- Le total des charges d'exploitation était de 20.014 KEURO.
- Le résultat d'exploitation était bénéficiaire de 1.121 KEURO.
- Le résultat financier s'établit à -71 KEURO
- Le résultat exceptionnel à 325 KEURO.

Le résultat net au 31 décembre 2008 se traduit par un **bénéfice de 1.208 KEURO**.

## **3. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE SOCIAL**

Un contrôle fiscal a démarré le 2 avril 2009 et concerne la société ECT Industries. La vérification porte sur les exercices 2006 et 2007.

## **4. FACTEURS DE RISQUES**

### **1.1 Progres réalisés et/ou Difficultes rencontrées:**

Aucune difficulté majeure n'a été rencontrée dans le déroulement de cet exercice.

### **1.2 Risque d'actions:**

Le groupe n'a pas procédé à des investissements en actions. En conséquence, il n'est soumis à aucun risque d'actions.

### **1.3 Risques de taux:**

Les deux emprunts bancaires en cours contractés par ECT Industries sont à taux fixe. En conséquence, le groupe n'est pas soumis à risque de taux.

### **1.4 Risque de change:**

Dans le cadre d'opérations commerciales à venir la société a acquis à terme 2.500.000 dollars américains pour un montant de 1.970.160 euros.

Au 31 décembre 2008, les comptes bancaires d'ECT Industries étaient créditeurs de 242.116 dollars américains et la caisse de la société contenait 1.100 dollars américains. Par ailleurs les soldes clients et fournisseurs en dollars au 31 décembre 2008 s'élevaient respectivement à 31.120 dollars et 231.957 dollars.

## **5. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE**

### **5.1 Rémunération des mandataires sociaux**

Le conseil d'administration du 4 juillet 2006 a attribué 52.648 actions ordinaires gratuites de la société d'une valeur de 1.55 euros au Président Directeur Général d'ECT Industries. Ces actions, définitivement acquises le 3 juillet 2008, devront être conservées par son propriétaire pendant deux ans.

### **5.2 Liste des mandataires sociaux:**

Administrateurs désignés par l'Assemblée Générale des actionnaires du 22 mai 2006 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2011 et qui se tiendra au cours de l'année 2012 :

- Bernard DESFORGES, né le 12/11/1924, également administrateur de COGEPAR
- COGEPAR représentée par Henry GROS, né le 04/03/1948, administrateur de COGEPAR et de SOVAREX SAS et représentant de COGEPAR Administrateur de FOURNITURES HOSPITALIERES SAS
- Jean-Claude de la TRIBOUILLE, né le 20/08/1926, sans autre mandat
- Michel BARBIER de CHALAIS, né le 09/11/1934, sans autre mandat
- Pierre MAILLARD, né le 03/08/1948, Président du Conseil d'administration, sans autre mandat

Administrateurs désignés par l'Assemblée Générale des actionnaires du 16 juin 2007 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2012 et qui se tiendra au cours de l'année 2013:

- Benoit MONTANIE, né le 23/02/1949, sans autre mandat
- Christian SIMONET, né le 27/06/1963, sans autre mandat

Administrateurs désignés par l'Assemblée Générale des actionnaires du 14 janvier 2009 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2012 et qui se tiendra au cours de l'année 2013:

- Pierre POTET, né le 29/12/1960, Président du CA de FLIR ATS France SA, Président du Conseil de Surveillance de EOLITE SAS, Administrateur de PEGASE SYSTEMS SA et Administrateur de QUANTEL SA

## **6. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES SOCIAUX 2008**

Les comptes sociaux ont été établis selon les mêmes règles d'évaluation et de présentation que celles utilisées en 2007, à l'exception du changement d'estimation comptable concernant le calcul de la provision pour dépréciation des stocks.

### **6.1 Bilan:**

Le total net de l'actif est de 16 427 KEURO.

## 6.2 Compte de résultat:

Au 31 décembre 2008,

- Le chiffre d'affaires net s'élève à 17 916 KEURO. La part **export direct** du chiffre d'affaires d'ECT est de 32,2 %.
- Le total des produits d'exploitation était de 18 979 KEURO.
- Le total des charges d'exploitation était de 17 618 KEURO.
- Le résultat d'exploitation était bénéficiaire de 1 361 KEURO.
- Le résultat financier s'établit à 18 KEURO
- Le résultat exceptionnel à 257 KEURO.

Le résultat net au 31 décembre 2008 se traduit par un **bénéfice de 1266 KEURO**.

## 6.3 Tableau des filiales et des participations:

Filiales et participations <i>En euros sauf mention expresse</i>	Désignation Filiales	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenue (en%)	Valeur comparable des titres détenus		Prêt et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos	dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
					Brute	Nette					
<b>Renseignements détaillés concernant les filiales et participations</b>											
<i>Filiales (plus de 50 % du capital détenu):</i>	BAYO	150 000	196 437	100%	150 000	150 000	803 617	-	3 835 693	-563 060	-

## 6.4 Tableau des résultats des exercices précédents

Au présent rapport est joint, conformément aux dispositions statutaires, le tableau faisant apparaître les résultats de notre Société au cours des cinq derniers exercices clos de la Société.

## 6.5 Communication des charges somptuaires et des frais généraux excessifs ou ne figurant par sur le relevé spécial

Conformément aux dispositions de l'article 223 quarter du Code Général des Impôts, nous vous prions de bien vouloir prendre acte que le montant des dépenses non déductibles en vertu de l'article 39-4 du CGI exposées au cours de l'exercice s'élève à 0 euros, soit un supplément d'impôt de 0 euros.

Des jetons de présence sont distribués aux administrateurs pour un montant de 18 000 euros.

### 6.6 Honoraires du Commissaire aux comptes sur l'exercice.

Les honoraires de commissaire au compte versés lors de l'exercice 2008 se répartissent comme suit:

Au titre de l'exercice	ERNST & YOUNG	
	Montant (HT)	
	2008	2007
	46 193,5	16 878

### 6.7 Dividendes versés et avoir fiscal au cours des trois derniers exercices

Le montant des dividendes distribués au titre des trois exercices précédents et l'avoir fiscal correspondant a été le suivant :

EXERCICE	DIVIDENDE NET GLOBAL
31 décembre 2005	135.000,00 euros
31 décembre 2006	180.231,68 euros
31 décembre 2007	202.761,00 euros

## **7. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CAPITAL DE LA SOCIETE ECT INDUSTRIES**

### 7.1 Composition du capital

Le capital social de la Société est de **1. 843.873,80 euros** réparti sur 1.189.596 actions de 1.55 euros de nominal.

### 7.2 Structure de l'actionariat au 31 décembre 2008

Conformément aux dispositions de l'article L 233-13 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires détenant directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois vingtième, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers ou des dix-neuf vingtième du capital social ou des droits de vote de la Société.

Au 31 décembre 2008, les actionnaires inscrits au nominatif et ayant un nombre significatif d'actions sont les suivants :

Nom	Quantité totale	Part action	Quantité votes simples	Quantité votes doubles	Nombre de voix	Part vote
DE LA TRIBOUILLE	122 253	10.28%	0	122 253	244 506	15.33%
MAILLARD	92 648	7.79%	52 648	40 000	132 648	8.32%
BARBIER DE CHALAIS	81 891	6.88%	43 317	38 574	120 465	7.55%
BLUEBIRD VENTURE	75 000	6.30%	75 000	0	75 000	4.70%
DESFORGES	50 182	4.22%	50 182	0	50 182	3.15%
CA HOLDING	46 076	3.87%	0	46 076	92 152	5.78%
ZABOURI	40 000	3.36%	0	40 000	80 000	5.02%

Utilisant l'autorisation conférée par l'assemblée générale extraordinaire du 22 juin 2006, le conseil d'administration du 2 avril 2008 a procédé à l'attribution de 28.997 actions ordinaires gratuites de la société d'une valeur de 1,55 euros au profit de certains membres du personnel salarié de la société selon les conditions d'acquisitions suivantes :

- la période d'acquisition des actions sera d'une durée de deux ans à compter de leur date d'attribution par le conseil d'administration ;
- les actions de la société devront être admises à la côte du marché Alternext d'Euronext Paris l'issue de la période d'acquisition des actions par les bénéficiaires, soit à l'expiration de la période de deux ans suivant la date d'attribution par le Conseil ;
- la société, un jour au moins avant le terme de la période d'acquisition des actions par les bénéficiaires, devra être en mesure d'acquérir les actions à attribuer ou disposer des réserves suffisantes pour procéder à l'émission des dites actions ;

A compter de l'acquisition définitive des actions débutera une deuxième phase, dite période de conservation, d'une durée minimale de deux ans, pendant laquelle les propriétaires des actions attribuées gratuitement auront l'obligation de les conserver.

### **7.3 Autocontrôle et participations croisées**

La Société ne détenait ni d'actions d'autocontrôle ni participations croisées au 31 décembre 2008.

Par ailleurs, l'assemblée générale du 14 janvier 2009, a, conformément aux dispositions des articles L. 225-209-1 et suivants du Code de Commerce, autorisé le conseil d'administration à acheter un nombre d'actions représentant jusqu'à 10% du capital de la société, dont le prix d'achat par action ne devra pas être supérieur à 15 €.

### **7.4 État de la participation des salariés au capital de la Société.**

Utilisant l'autorisation conférée par l'assemblée générale extraordinaire du 22 juin 2006, le conseil d'administration du 4 juillet 2008 a procédé à une augmentation du capital pour attribution d'actions gratuites aux salariés, portant le nombre d'actions de 1.126.448 à 1.189.596 actions.

A la clôture de l'exercice la participation des salariés telle que définie à l'article 225-102 du code de commerce représentait 12,3% du capital social de la société. La détention de ces actions ne s'effectue pas au travers d'un mécanisme de gestion collective.

## **8. RESULTAT DE L'EXERCICE ET PROPOSITION D'AFFECTATION**

Nous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice 2008, qui s'élève à la somme de 1 266 247 euros comme suit :

- A titre de dividende distribué aux actionnaires conformément aux dispositions de l'article 36 des statuts, la somme globale 237 919,20 euros représentant près de 19 % du bénéfice réalisé, soit 0,20 euros par action.
- 9 787,38 à la réserve légale pour la porter à 10% du capital social
- Le solde, soit 1 018 540,42 euros, au compte « report à nouveau ».

Le compte « report à nouveau » passera ainsi à 3 716 889 euros.

Nous vous remercions d'adopter les résolutions soumises à votre approbation correspondant aux propositions formulées dans le présent rapport.

Nous vous remercions de votre soutien envers notre Société.

**Le Conseil d'Administration**

OBJET	2004	2005	2006	2007	2008
<b>I. <u>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE.</u></b>					
a) Capital social	1 400 000	1 400 000	1 745 994	1 745 994	1 843 874
b) Nombre des actions ordinaires existantes	45 200	45 200	1 126 448	1 126 448	1 189 596
c) Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
d) Nombre maximal d'actions futures à créer:					
- Par conversion d'obligations					
- Par exercice de droits de souscription					
- Par attribution d'actions gratuites			63 648	63 648	28 997
<b>9. <u>OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</u></b>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	9 050 073	12 578 773	13 848 893	15 485 258	17 915 953
b) Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	718 688	1 906 564	2 494 069	1 947 372	2 632 713
c) Impôts sur Les bénéfices	18 954	245 547	97 195	185 608	155 404
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	60 190	152 709	78 652	202 198	213 219
e) Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	255 126	753 303	1 224 268	934 280	1 266 247
f) Résultat distribué	113 000	135 600	180 232	202 761	237 919
<b>10. <u>RESULTATS PAR ACTION</u></b>					
a) Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	14.15	33.37	2.06	1.38	1.90
b) Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	5.64	16.67	1.09	0.83	1.06
c) Dividende attribué à chaque action (net)	2.5	3	0.16	0.18	0.20
<b>IV. <u>PERSONNEL</u></b>					
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	79	83	94	115	125
b) Montant de la masse salariale de l'exercice	3 698 165	4 181 486	4 726 801	5 669 819	6 506 389
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice					



## ECT INDUSTRIES

**Tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordés par l'assemblée générale au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital**

Les délégations présentées dans le tableau ci-dessous ont été données au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 juin 2006. Aucune autre délégation n'a été votée par l'Assemblée Générale des actionnaires de la société ECT Industries

Nature de la délégation	Durée de validité	Plafond (valeur nominale maximale)	Utilisation au cours de l'exercice écoulé
l'Assemblée Générale, statuant conformément aux dispositions de l'article L 225-129-2 du Code de Commerce, délègue sa compétence au Conseil d'Administration, pour une durée de trente-huit mois à l'effet de décider sur ses seules délibérations, une ou plusieurs augmentations de capital, par émission d'actions ordinaires nouvelles, à réaliser par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, dans la limite d'un plafond global de 10 % du capital de la société à la date de la présente Assemblée, qui s'impute à due concurrence sur le plafond susvisé relatif au nombre maximum d'actions gratuites susceptibles d'être attribuées par le Conseil	38 mois à compter du 22 juin 2006	143 599 euros (92 644 actions à valeur nominale 1,55 euros)	63 648 actions soit 98 654.40 euros

- (1) Ces plafonds ne se cumulent pas  
(2) Ces plafonds ne se cumulent pas.

Il est précisé que :

- les plafonds susmentionnés peuvent, le cas échéant, être relevés du montant supplémentaire des actions ou valeurs mobilières à émettre pour préserver les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital conformément aux dispositions du Code de commerce,
- pour chacune des délégations 2 et 3, le Conseil d'Administration est autorisé, en cas de demande excédentaire d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, à augmenter le nombre de titres émis dans les conditions et limites fixés par l'article D 155-4, sans que cette faculté ne permette de dépasser les plafonds globaux présentés ci-dessus.